

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 28 novembre 2022

DELIBERATION N° 2022-11

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAONE-DOUBS**

- Acquisition d'actions de la SAEM Action 70 -

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 28 novembre 2022 à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Monsieur Philippe PORTAL représentant Monsieur Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs. Monsieur Franck ROBINE, Préfet de Région Bourgogne-Franche-Comté et Préfet de la Côte d'Or et Monsieur Michel VILBOIS étaient excusés.

Membres titulaires : 57
Quorum : 29
Membres présents : 31
Membres excusés : 26

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de

MEMBRES TITULAIRES

Présents :

BALLEVRE	Stéphane
BAUDIN	Christine Noëlle
BERGELIN	Xavier
BISIAUX	Thierry
BOUCHER	Eric
CHAMBRE	Fabrice
CLEMENT	Pierre-Antoine
COUESMES	Serge
COURTOY	Jean-François
CURTIT	Gilles
DEVAUX	Martial
FRIQUET	Franck
GAUTHIER	Bénédicte
GELE	Jocelyn
GROSPERRIN	François

GUERDER	Philippe
GUTEHRLE	Thierry
JACQUIN	Christophe
JEANMART	Thierry
LEFEBVRE	Jean Charles
LEJEUNE	Eric
MAILLARD	Laurent
MILLERET	Denis
MORGADINHO	Marie-Manuela
PETAMENT	Thierry
QUIVOGNE	Jean-Luc
RICHARD	Sylvie
ROUGET	Catherine
SALVADOR	Damien
SIFFERLIN	Laurent
TOURNIER	Damien

Excusés :

ALEZ MARTIN	Ange
BURIEZ	Christian-Thomas
CAMPENET	Marie-Céline
CARTIER	Anne-Céline
COSTA	Ana Maria
DUCRET	Olivier
DUPUIS	Sophie
FAIVRE	Jérôme
FERRARI	Pascal
FEUVRIER	Emilie
FLEURY-MATHIEU	Céline
FOURNIER	Dimitri
GIRARDOT	Vincent
GRESSET	Corinne
GUILLAUME	Nicolas
HATTON	David
HUGUENIN	Pascal
MARCONOT	Claude
MARONNE	Lydie
MERCIER	Anne-Laure
MICHEL	Carole
PIRALLA	Catherine
ROY	Alain
SANDRI	Sophie
SAUGIER	David
TENERAND	Sophie

Exposé des motifs :

ACTION 70 est la SAEM immobilière de la Haute-Saône. Sa mission est d'étudier et de construire des bâtiments.

Forte de plus de vingt ans d'expérience, la société propose et finance des solutions immobilières aux entreprises artisanales, industrielles et tertiaires ainsi qu'aux collectivités territoriales partenaires.

Elle peut construire, réhabiliter, rénover tout immeuble, local ou ouvrage d'activité nécessaire au développement économique et industriel ou au développement local.

La CCI de Haute-Saône était actionnaire d'Action 70.

Ses 2 926 actions représentant 2.80% du capital ainsi que le solde de son compte courant d'associé ont été transférés à la CCI Saône-Doubs.

Augmentation de capital :

Le Conseil d'Administration d'Action 70 en octobre 2019 avait validé le lancement d'un plan stratégique destiné à éclairer les Administrateurs sur les orientations nécessaires au développement de la société.

Cette démarche a mis en exergue les pistes de développement sur plusieurs axes dont le commerce de centre bourg. Elle a surtout retenu le scénario d'une ambition de développement visant au doublement de la surface de patrimoine d'ici à 2025 soit une surface de locaux à terme de 26 000 m².

Son Conseil d'administration, le 25 janvier 2021, a adopté le principe du lancement de l'opération d'augmentation de capital d'au moins 4.2 M€ dont 838K€ par incorporation de réserves.

En tant qu'actionnaire, la CCI Saône-Doubs a été invitée à participer à cette augmentation de capital par l'acquisition d'actions nouvellement émises.

Le Bureau de la CCISD en date du 1^{er} juillet 2022 a validé l'acquisition de 3500 actions nouvelles au prix unitaire de 26€ dont le financement sera assuré par une diminution dans les mêmes proportions du compte courant d'associé.

Cette acquisition amènerait la CCISD à détenir 2.68% du capital d'ACTION70.

Considérant :

- L'avis favorable du Bureau du 1^{er} juillet 2022,
- L'avis favorable de la Commission des Finances du 22 novembre 2022.

Délibération :

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs :

- Approuve l'acquisition de 3500 actions nouvelles représentant un montant total de 91 000 €
- Valide l'inscription de cette opération au Budget Rectificatif 2022
- Autorise le Président à engager les démarches nécessaires et à signer tous documents s'y rapportant.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	31
- Voix pour	:	31
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Cette délibération « Acquisition d'actions de la SAEM Action 70 » est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à BESANCON, le 28 novembre 2022

Jean-Luc QUIVOGNE,
Président CCI Saône-Doubs



